



# MOUTIER ROZEILLE INFOS

Bulletin d'informations municipales n° 25

Janvier 2016



## Le mot du Maire

*Chers habitantes et habitants de Moutier Rozeille,*

*En 2015, la France a été frappée par les tragiques attentats des mois de janvier et de novembre. Au nom d'une idéologie meurtrière, des fanatiques ont semé l'horreur, la mort et le deuil pour des familles dont les enfants ont été assassinés ou douloureusement blessés. Un « enfant » de Moutier Rozeille en a été victime et reste profondément marqué, j'ai bien évidemment une pensée pour lui et pour sa famille.*

*Pour Moutier Rozeille, l'année 2015 a été riche en mobilisations grâce à un investissement de toutes les forces vives. Les principales réalisations sont détaillées dans les pages suivantes.*

*L'année 2016 sera encore une année d'actions intensives autour de six axes majeurs qui sont :*

- le recensement de la population de la commune qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.*
- la maîtrise des finances, indispensable pour préserver nos services, contenir le budget de fonctionnement et entreprendre des investissements.*
- la réalisation de la deuxième phase des travaux de voirie dans les villages suite à l'aménagement foncier, agricole et forestier.*
- l'impact de la mise en œuvre du protocole d'accord sur l'offre scolaire.*

- *la poursuite de la mise en accessibilité dans les lieux et locaux recevant du public.*
- *le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.*

*Je tiens à vous rappeler que les élus de la commune, par leur fonction, représentent l'intérêt général. Ils œuvrent pour le développement de la commune et pour votre bien-être à tous. Par leur proximité, ils sont les plus au fait de vos préoccupations et consacrent beaucoup de leur temps au service de la commune. Ils s'investissent sans compter, souvent au détriment des projets personnels, avec des contraintes portées aussi par le conjoint et la famille.*

*Je tiens aussi à remercier toutes celles et tous ceux qui ont fait vivre Moutier Rozeille en 2015 et qui continueront en 2016 : toute mon équipe municipale, conseillers et adjoints, les agents communaux, nos enseignantes, les bénévoles de toutes nos associations et toutes les personnes de bonne volonté qui s'engagent pour une cause collective. Petits ou grands travaux, actions invisibles ou au contraire d'envergure, nous avons besoin de vous tous pour continuer à faire vivre notre commune.*

*Un souhait pour 2016, c'est d'avoir toujours à l'esprit ce qui donne du sens à nos choix et à nos actions. Aussi, chacun à notre place, donnons au quotidien le meilleur de nous-mêmes. Efforçons-nous sans cesse d'améliorer les relations humaines et notre cadre de vie collective pour faire battre le cœur de notre commune et éviter sa disparition.*

*Enfin, au nom du conseil municipal, je vous souhaite pour 2016 à vous tous, à vos familles et à tous ceux qui vous sont chers, mes meilleurs vœux de santé et la pleine réussite de vos projets. J'espère que cette année apportera la paix et le bonheur à chacun d'entre vous.*

*Cordialement,*

*Votre Maire,  
Jean Paul BURJADE*

# **Inventaire des travaux d'investissement 2015**

## **Deux gros chantiers en 2015 :**

- *La fin des travaux connexes de l'aménagement foncier, agricole et forestier.*
- *La première phase des travaux de voirie dans les villages.*

*Le bilan des travaux connexes vous a déjà été adressé dans un précédent bulletin municipal (MR infos n°23). Pour les travaux de voirie, les villages qui ont été concernés pour l'année 2015 sont les suivants :*

*Forest, Le Bignat, Le Montrobert, La Prade, La Clide, Rozeille et Les Brugerettes pour un montant de 72 480€60. La deuxième phase aura lieu en 2016 et devrait concerner les villages de L'Arbre, Lachaud, la route de Lachaud, La Gare, La Vergne d'en bas, Busserette, Chauveix, Périssat, Le Thym ainsi que le centre Bourg et l'accès au hangar communal, pour un montant total de 85 977€30. La troisième phase aura lieu en 2017 et concernera le restant des villages.*

## **Les investissements de 2015 hors travaux de voirie:**

*Acquisition de terrains pour un montant de 6 396€96.*

*Mise en sécurité et Remplacement des fenêtres du 3<sup>ème</sup> étage de la mairie pour un montant de 3 600€00.*

*Remplacement des fours de la cantine pour un montant de 1 521€60.*

*Remplacement de l'épareuse (part vétusté, suite à sinistre) pour un montant de 2 638€41.*

*Réfection du petit patrimoine (Ancien lavoir et Pont de Vallet) pour un montant de 752€70.*

*Achat de panneaux de signalisation pouvant être mis à disposition des habitants pour un montant de 446€22.*

*Réfections électriques (église, salle des fêtes et le Montrobert) pour un montant de 1 445€36.*

*Chantier de canalisation des eaux pluviales aux Brugerettes pour un montant de 4 061€23.*

***Le montant des travaux d'investissement hors voirie s'élève à plus de 20 000€  
Avec les travaux de voirie, en 2015, c'est plus de 93 000€00 d'investissements***

# NOUVEAU DANS VOTRE AGENCE POSTALE COMMUNALE



*Dans le précédent Moutier Rozeille Infos, je vous informais que la commune avait fait l'acquisition d'une aquarelle représentant la mairie signée par Patrice BERNARD. Cette aquarelle est exposée dans la salle du conseil municipal. Désormais, des cartes postales, ainsi que des reproductions sont en vente dans votre agence postale communale.*

*Les fonds récoltés, par l'intermédiaire du comité des fêtes, permettront de poursuivre cette initiative avec de nouvelles œuvres représentant les monuments et les sites remarquables de notre commune comme l'église, la croix de saint Barbaire, le Pont des Chèvres, l'ancienne église de Saint Hilaire, les maisons caractéristiques et des perspectives de nos villages sans oublier notre petit patrimoine.*

*Ces aquarelles seront réalisées par Patrice Bernard, artiste peintre.*

## RECENSEMENT DE LA POPULATION



Du 21 janvier au 20 février 2016, Jocelyne BORDOVACH, d'origine Creusoise et habitante de L'Arbre, assurera la mission d'Agent recenseur. Elle se rendra dans les différentes maisons de la commune pour procéder aux formalités de recensement de la population.

Elle est porteuse d'une carte officielle.

## **L'assistant du Père Noël à Moutier Rozeille**



Comme chaque année, après le traditionnel repas, l'assistant du Père Noël était présent dans l'école de Moutier Rozeille pour remettre des cadeaux aux enfants.

## **Une nouvelle activité intergénérationnelle**



*Désormais, à compter du mercredi 09 mars 2016 et tous les deuxièmes mercredis du mois, la salle des fêtes de Moutier Rozeille sera ouverte à partir de 14H00 à toutes et à tous, sans condition d'âge ou de cotisation. Ce sera l'occasion de jouer, ensemble, aux cartes ou à des jeux de société entre enfants, parents et grands parents ou tout simplement de discuter autour de boissons chaudes ou froides qui vous seront proposées gratuitement. Venez nombreux avec vos amis même s'ils ne résident pas sur la commune !*

***Inauguration le mercredi 09 mars à partir de 14H00***

## **Activités pour les aidants et les aidés**

*A partir du mois d'avril 2016, seront proposées à la salle polyvalente de Moutier Rozeille, des activités de répit pour les aidants familiaux qui sont en charge, au quotidien, de personnes malades.*

*Durant ces temps d'activités, les aidants ainsi que les aidés seront accueillis par des professionnels. Ces activités gratuites sont proposées une demi-journée par mois (le mardi à 14h).*

*Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter Aude CADRAN au 06.21.71.08.75 ou Georgine DUTHILLEUL au 05.55.51.30.75*

## **Maintien à domicile**

*Les personnes (ou les familles de personnes) équipées de bracelet d'urgence, de système d'appel sans fil, de téléassistance sont priées de se faire connaître en Mairie. Ceci permettra aux élus de réagir au plus vite, en cas de panne d'électricité ou de téléphone, auprès des services concernés.*

## **Conseil municipal du vendredi 06 novembre 2015**

### **1) Dotation pour l'équipement des territoires ruraux 2016 :**

Dans la continuité de l'action déjà engagée en 2015, Monsieur le Maire propose de poursuivre la réfection de la voirie dans les villages et d'inscrire trois dossiers. Ces travaux peuvent être éligibles à une subvention de 30% pour des dépenses plafonnées à 30 000€.

### **2) Dissolution du comité communal d'action sociale (CCAS) :**

Monsieur le Maire expose que le CCAS est désormais facultatif dans toute commune de moins de 1500 habitants. Le CCAS sera donc dissous et le conseil municipal exercera directement cette compétence. Après approbation des comptes de gestion et administratif, le budget sera transféré dans celui de la commune.

### **3) Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) :**

Monsieur le Maire attire l'attention du conseil municipal sur la nécessité de réfléchir sur le projet de SDCI transmis par le Préfet. Une délibération devra être prise avant la fin de l'année.

### **4) Préparation des élections régionales des 06 et 13 décembre 2015 :**

Monsieur le Maire rappelle les dates des élections et les conditions nécessaires pour la tenue du bureau de vote et les opérations de dépouillement.

### **5) Redevance Assainissement collectif :**

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal de la nécessité d'augmenter le total des revenus de la redevance assainissement afin d'équilibrer le budget. Il précise aussi qu'il convient de se mettre en conformité avec la loi qui stipule que la part variable doit être calculée dès le premier m<sup>3</sup>. Après échanges, il est procédé à l'adoption des nouveaux tarifs.

## **Conseil municipal du mercredi 09 décembre 2015**

### **1) Projet de Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) :**

Le conseil municipal se prononce contre le projet de schéma départemental de coopération intercommunale notifié au Maire par le Préfet de la Creuse. Il propose un schéma comportant deux Établissements publics de Coopération Intercommunale calqués sur les périmètres des arrondissements actuels.

### **2) Recensement :**

Monsieur le Maire annonce le recrutement, comme agent recenseur, de Madame Jocelyne BORDOVACH, qui remplit toutes les conditions pour réaliser ce travail.

### **3) Décisions modificatives budgétaires :**

Monsieur le Maire donne lecture de deux modifications budgétaires, la première pour permettre de basculer en investissement les travaux effectués en régie sur le pont de Vallet et la deuxième pour permettre le reversement de la caution suite au départ des locataires de l'ancienne poste.

### **4) Motion pour la route de La Clide à La Séglère :**

Le conseil municipal n'est pas opposé au projet de rond point au carrefour de la Séglère, mais s'interroge sur le devenir du projet de boviduc et de l'aménagement du carrefour entre les villages de Forest et du Montrobert, ouvrages nécessaires pour sécuriser l'exploitation des terres agricoles et le tracé du GR4.

## **La vie de la commune**

*Depuis le dernier Moutier-Rozeille Infos, nous avons la joie de vous annoncer:*

*La naissance de Simon DECOURTEIX, le 19 novembre 2015, au foyer de Denis et de Cécilia, habitants des Brugerettes.*

*La naissance de Théa BRUNIER, le 27 Novembre 2015, au foyer de Romain et d'Audrey, habitants de Forest.*

*La naissance d'Aimé BIGOURET, le 27 Décembre 2015, au foyer d'Olivier et de Daphné, habitants de Côte Ribière.*

*Nous adressons nos sincères félicitations et tous nos vœux de bonheur à toutes ces familles !*

## **Les associations de la commune**

### **❖ Anciens élèves de l'école de Moutier Rozeille :**

**Contact :** La présidente, Madame Gisèle ROUSSET au 05 55 66 82 25

#### **Activités à venir :**

*Dimanche 06 mars 2016 Repas au profit de l'association des parents d'élèves  
« Chabat d'entra les p'tits loups »*

### **❖ Les Artistes de La Rozeille :**

**Contact :** La présidente, Madame Rose NABLANC au 05 55 83 84 05

### **❖ RANDO NATURE :**

**Contact :** Le président, Monsieur Roland DEUILLARD au 05 55 83 88 45

#### **Activités à venir :**

*Randonnée le troisième dimanche de chaque mois. Participation : 2€00*

### **❖ TOPGYM :**

**Contact :** La présidente, Madame Christiane PAULY au 05 55 66 30 35.

*Les séances ont lieu les lundis et jeudis soir à 18H15 dans la salle des fêtes. (Hors vacances scolaires). L'ambiance est très conviviale et bien sûr, sportive.*

*Les jeudis sont consacrés à la Gym douce, accessible à tous pour préserver son autonomie et faire des exercices sans douleur.*

*Venez essayer, les premières séances sont offertes.*

#### **Activité à venir :**

*Samedi 28 mai 2016 Soirée Fondu/frites*

### **❖ ACCA :**

**Contact :** Le président, Monsieur Jean Claude CLAVAUD au 05 55 66 36 34

### **❖ Parents d'élèves « Chabat d'entra les p'tits loups » :**

**Contact :** La présidente, Madame Fanny CHARRIERE au 05 55 66 46 90

### **❖ Comité des fêtes de Moutier Rozeille :**

**Contact :** La présidente, Madame Marie Claude CASSIER au 05 55 66 84 19

#### **Activités à venir :**

*Samedi 23 Avril 2016 Soirée couscous*

*Samedi 18 Juin 2016 Soirée entrecôte / frites*

### **Pour contacter votre maire**

*Sur rendez vous auprès du secrétariat au 05 55 66 13 16*

*Par courriel : [mairie.moutierrozeille@orange.fr](mailto:mairie.moutierrozeille@orange.fr)*

*Site internet : <http://www.moutierrozeille.fr>*